

L'équipe de l'OMHM aux habitations des Trinitaires

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- Directeur de projets :
Michel Beauchemin
- Préposé à l'entretien et aux réparations :
Michel Mathieu
- Agente de location :
Monique Augustin
- Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



Danielle Lacroix



Monique Augustin



Patrick Benjamin

Prévention sur le chantier

Pour éviter les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange et/ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal d'habitation de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto et
Danielle Lacroix

Graphisme :
Communication Art & Graf

Habitations des Trinitaires INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Septembre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

Un million et demi de dollars investis aux Trinitaires en 2008

Au cours de l'automne 2008, un million et demi de dollars seront investis dans des travaux majeurs aux habitations des Trinitaires. Plusieurs aspects des immeubles sont au menu : l'étanchéité de la brique, des portes et des fenêtres ; l'évacuation de l'eau des balcons ; le modèle des fenêtres ; ainsi que la ventilation seront améliorés.

Ces travaux pourraient créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. Il pourrait aussi y avoir des moments où l'accès au stationnement et aux balcons sera limité pour permettre aux ouvriers de transporter et d'entreposer leurs matériaux. Il faut se rappeler que ces travaux sont temporaires et qu'ils permettront d'améliorer durablement votre confort et votre sécurité. Nous vous remercions à l'avance de votre patience.



Les travaux débiteront cet automne et se termineront au printemps 2009.

Avec vous

Le 20 août dernier, en soirée, **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Michel Beauchemin**, directeur de projets, étaient présents aux habitations des Trinitaires pour rencontrer les locataires et discuter avec eux des travaux qui s'en viennent dans leur immeuble, du calendrier prévu et du rôle des locataires pour la bonne marche des travaux.

Les 16 personnes présentes à la séance d'information ont recommandé que l'on installe des interphones à l'entrée des immeubles pour éviter aux locataires des étages d'avoir à descendre chaque fois que l'on sonne à leur porte. Elles pensent que l'on pourra ainsi diminuer l'entrée de personnes indésirables dans les immeubles. Devant cette préoccupation, l'équipe des travaux majeurs a étudié la possibilité d'intégrer la pose d'interphones au projet de rénovation. Résultat ? Les nouveaux interphones seront placés à l'entrée des immeubles au cours des prochains mois.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT
Une nouvelle hotte de cuisine sera installée dans tous les logements. Les filtres extérieurs seront également changés. Les bouches d'aération seront nettoyées et les nids d'oiseaux seront enlevés.	Les nouvelles hottes seront de meilleure qualité et plus performantes. Des filtres neufs et des bouches d'aération propres améliorent la qualité de l'air.	Une meilleure ventilation
La brique sera nettoyée, repointée et remplacée lorsque nécessaire.	La brique est faite de sable. La neige et la pluie qui la frappent lors des tempêtes finissent par l'éroder. Après plusieurs années, il faut la changer pour renouveler son étanchéité.	Une meilleure étanchéité de la brique
Les portes à l'entrée des immeubles seront remplacées.	Les nouvelles portes seront plus étanches, de meilleure qualité et d'apparence plus moderne.	Une meilleure étanchéité des portes à l'entrée des immeubles
Les fenêtres coulissantes seront remplacées par des fenêtres à guillotine, au rez-de-chaussée, ainsi qu'aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e étages. La partie du bas des nouvelles fenêtres sera fixe et la partie du haut s'ouvrira.	Les fenêtres basses dont la partie du bas est fixe sont plus sécuritaires pour les enfants. Les logements seront mieux tempérés, puisque ces nouvelles fenêtres captent le soleil l'hiver et le reflètent vers l'extérieur l'été (lorsqu'elles sont fermées).	Une meilleure étanchéité des fenêtres
La surface des balcons en fibre de verre sera remplacée et l'angle des balcons sera corrigé.	La pente des balcons sera inversée afin que l'eau s'écoule vers l'extérieur et éviter ainsi qu'elle ne s'accumule près du mur de briques et ne l'endommage.	Une meilleure évacuation de l'eau
Les dalles de la terrasse seront remplacées et la hauteur de la marche sera ajustée.	Mise aux normes.	Meilleure praticabilité
Les clôtures basses seront remplacées.	Certaines clôtures manquent ou sont endommagées.	Apparence plus soignée

L'INSTALLATION D'UNE HOTTE DE CUISINE EN TROIS ÉTAPES

L'installation d'une hotte de cuisine demande le savoir-faire de trois ouvriers spécialisés : un menuisier, un électricien et un installateur d'appareils de ventilation. Ces trois corps de métier entreront chez vous à des moments différents, en vous avisant 48 heures à l'avance. Ainsi, la mise en fonction de la nouvelle hotte pourrait prendre jusqu'à un mois.

QUAND

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date précise pour chacun des travaux, puisque cela dépend des quatre éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de fabrication des portes et fenêtres ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

- Suivez les recommandations des avis affichés à l'entrée des immeubles.**
- Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra et vous donnera un rendez-vous. Assurez-vous alors de :**
 - Avoir quelqu'un à la maison au moment indiqué par le rendez-vous, que ce soit vous ou quelqu'un d'autre. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, veuillez lire l'encadré ci-dessous.
 - Enlever les plantes, les rideaux et les autres objets qui se trouvent devant les portes afin que les ouvriers aient un accès facile à leur lieu de travail.
 - Enlever les climatiseurs et les antennes paraboliques qui se trouvent devant les fenêtres.
 - Enlever tous les objets, ainsi que le mobilier qui se trouvent sur le balcon, dès que vous recevez l'avis de l'entrepreneur.

L'entrepreneur vous préviendra

Que ce soit pour prendre rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte aux lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement...

C'est à vous d'être vigilant à ses avis !

La Société Générale de Construction BPF inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations des Trinitaires.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir allongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend. Nous essaierons de vous en aviser à l'avance.

Si, pour une raison majeure, vous prévoyez que personne ne pourra être chez vous au moment indiqué :

Vous pouvez préparer et signer une feuille de consentement qui autorise l'entrepreneur à effectuer les travaux en votre absence. La feuille doit contenir :

- Votre nom ;
- Votre adresse complète avec le numéro d'appartement ;
- Votre numéro de téléphone ;
- La date d'autorisation de l'accès.

Remettez cette feuille à l'entrepreneur en allant la lui porter à la roulotte de chantier.